

**MOINS DE 15 ANS FEMININES
RENCONTRES SUR UN MÊME SITE
PLATEAU DE DETECTION
DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019 à COUHE**

- Les rencontres correspondent à une date de championnat du calendrier de la compétition concerné, chaque absence d'équipe correspond à un forfait.
- Le club qui reçoit la compétition est juste un club «hôte » et non un club organisateur.
- Chaque club qui est nommé en premier dans le calendrier est « recevant » il est donc responsable de la rencontre et doit organiser le match comme à domicile (**officiel de table, responsable d'équipe ...**)
- Chaque équipe qui déclare forfait doit avertir le club hôte, le club adverse et le Comité sous peine une amende financière.



L'arbitrage incombe **au club considéré recevant** qui devra désigner un JAJ de son club, en cas de difficulté il peut contacter le club hôte, adverse ou le comité



La feuille de match électronique est obligatoire. Le club hôte est considéré hôte de la rencontre et aura accès à toutes les feuilles de match, il devra les transférer en fin de journée. Vous pouvez enregistrer la feuille de match sur la clé pour avoir une copie.

Le club hôte met à disposition des équipes un ordinateur pour remplir les feuilles de matches.

Dimanche 6 OCTOBRE 2019
Gymnase de COUHE

Heure de la rencontre	Rencontres (le premier nommé est considéré comme équipe recevante)	
	10 : 00	BIARD HBC
11 : 30	GRAND POITIERS VALVERT	CHATELLERAULT
13 : 00	CHAUVIGNY	CIVRAY US HB
14 : 30	LOUDUN HB HAUT POITOU	VESPAS HB VOUGALISIEN
16 : 00	US COUHE HB*	R.T. PEC-MIGNALOUX 2*

- **Pour éviter deux équipes exemptes sur cette journée de détection, la rencontre Couhé - RT PEC-Mignaloux 2 prévue le 9-10 novembre est avancée au 6 octobre 2019.**